

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

<b>Pays requérant(s) :</b>	Côte d'Ivoire
<b>Intitulé de la requête :</b>	Vulgariser les technologies liées aux pratiques d'économie circulaire pour assurer une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des déchets dans le cadre de la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisées
<b>Entité nationale désignée :</b>	KOUADIO Kumassi Philippe Sustainable Environment and Energy Development Consulting Center Tel : +225 07924334 Mail : <a href="mailto:kumasphil@gmail.com">kumasphil@gmail.com</a>
<b>Organisation requérante :</b>	Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations Dr KOUADIO Alain Serges, Directeur, Courriel : <a href="mailto:sergekouadio2015@gmail.com">sergekouadio2015@gmail.com</a> adresse : 02 BP 801 Abidjan 02 Téléphone : +225 08 88 22 69

**Objectif relatif au climat :**

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national

Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

**Énoncé du problème relatif au changement climatique** (une page maximum) :

*Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.*

**Problème principal** : réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des déchets à travers le développement et la vulgarisation des technologies liés aux pratiques d'économie circulaire en Côte d'Ivoire.

**Liens entre le problème et le changement climatique :**

A l'instar de tous les pays-parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Côte d'Ivoire a élaboré et soumis en 2015 sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Cette CDN a mis en évidence les trois (03) secteurs majeurs les plus émetteurs de Gaz à effet de serre (GES) à savoir (1) l'agriculture/foresterie, (2) l'énergie et (3) les déchets.

Pour le secteur des déchets, l'on observe une production de plus en plus accrue des déchets dans les villes en rapport avec la croissance démographique. En effet, selon le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (2018), la production annuelle des déchets solides ménagers et assimilés sont estimés à 3 000 000 tonnes dont 70% seulement sont collectés. Pour la seule ville d'Abidjan (Capitale économique), la production journalière des déchets ménagers est de 3 000 tonnes, soit une production totale annuelle de 1 080 000 tonnes. De même, en tant que pays agricole, la Côte d'Ivoire produit également d'importante quantité de déchets agricoles qui malheureusement sont délaissés dans la nature. On estime entre 15 et 17 millions de tonnes de déchets agricoles produits chaque année (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural). Tous ces déchets sont des sources d'émission de GES estimées à 1 582,08 kilotonnes Equivalent CO<sub>2</sub> sur un total de 15 964,35 au niveau national soit 10% des émissions totales dans le pays (CDN, 2015).

Dans l'optique de contribuer à l'effort Mondial de l'atténuation climatique, la Côte d'Ivoire a inscrit dans ces CDN de 2015, deux grandes orientations stratégiques pour le secteur des déchets à savoir: (1) améliorer la salubrité urbaine et (2) assurer la gestion durable et la valorisation des déchets à travers notamment le développement des actions d'économie circulaire. Les CDN actuellement en cours de révision ont réitérées l'importance et la nécessité de l'instauration d'une économie circulaire en Côte d'Ivoire pour opérationnaliser les orientations stratégiques définies depuis 2015. L'ambition de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030 étant d'atteindre un taux global de réduction de 31,52% par rapport aux émissions totales du secteur Déchets par rapport à l'année de référence 2012.

**Conséquences négatives du changement climatique pour la Côte d'Ivoire**

Selon une étude récente de la Banque mondiale sur le climat (2018), la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus vulnérable au changement climatique dans le monde. Elle est classée à la 147eme place sur 178 pays et ceux en raison de sa position géographique, la structure de son économie et se son manque de preparation. Les coûts sont déjà visibles, avec la hausse des températures et la montée des eaux de l'océan, et devraient s'accroître jusqu'à remettre en cause la culture du cacao et affecter toute la région côtière qui abrite près de 80 % des activités économiques du pays.

Les secteurs identifiés en Côte d'Ivoire comme étant les plus vulnérables au changement climatique sont l'agriculture, les ressources en eau, l'utilisation des terres, les zones côtières et la santé, avec la prise en compte du genre de façon transversale. Tous ces secteurs sont vitaux pour les populations en termes d'alimentation, d'emplois, de revenus et de santé et d'équilibre socioculturel et

démographique.

**Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème** (une demi-page maximum)

*Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.*

Les autorités ivoiriennes ont affirmé leur engagement dans la lutte contre les changements climatiques par plusieurs initiatives et interventions notamment dans le secteur des déchets. Il s'agit notamment de :

- **renforcement du cadre institutionnel, politique et stratégique** marqué par (1) la révision en cours des CDN adoptées en 2015 consacrant l'instauration d'une économie circulaire comme l'une des actions stratégiques majeurs d'atténuation climatique en Côte d'Ivoire, (2) la validation de la Stratégie Nationale de Promotion l'Economie Circulaire (SNPEC) par les parties prenantes en 2020, (3) l'élaboration et la vulgarisation d'un catalogue de technologies et de métiers verts dont ceux liés au recyclage des déchets à fort potentiel d'émission de GES et (4) la création de plusieurs structures et programmes dont l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), la Direction de lutte contre les changements climatiques (DLCC), la Direction de l'Economie Verte, le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD), le Programme National de lutte contre les changements climatiques (PNCC), le Projet de gestion des déchets électriques et électroniques (D3E).
- **renforcement du cadre législatif, réglementaire et fiscal.** Depuis 2014, la Côte d'Ivoire a entamé un vaste processus d'actualisation de ces textes législatifs et réglementaires en vue de renforcer leur dimension climatique et de développement durable. Il s'agit des codes de l'environnement, forestier, minier, d'investissement, de l'électricité, des impôts et des marchés publics. Des textes spécifiques au changement climatique et l'économie circulaire sont également en cours d'adoption dont le projet de loi sur les changements climatiques, les projets de décrets sur la commission nationale sur le changement climatique, l'écolabel et la bourse des déchets.
- **Développement et Mise en œuvre de projets et d'initiatives.** Plusieurs projets de Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) portant sur la valorisation des déchets urbains et agricoles ont été enregistrés par le conseil exécutif du MDP. Il s'agit entre autres du Projet de Récupération et torchage du gaz de la décharge d'Akouédo- Abidjan et du projet BIOVEA de production d'énergie électrique à partir de résidus de biomasse de palmier à huile – 46 MW à Aboisso. A coté des projets, programmes et entreprises bien structurées, il existe en Côte d'Ivoire de nombreux promoteurs et entreprises informelles ou artisanales ou des PME oeuvrant dans le secteur des déchets.

**Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques** (une page maximum) :

*Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complètera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le*

<sup>1</sup> Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

*périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).*

Plusieurs obstacles se présentent au développement et à la vulgarisation des technologies liés à l'économie circulaire en Côte d'Ivoire.

**Obstacle-1: le caractère informel des pratiques d'économie circulaire en Côte d'Ivoire portant sur des technologies souvent artisanales et à faible performance**

Pour remédier à cet obstacle, plusieurs solutions sont planifiées ou sont en cours de mise en oeuvre. Il s'agit de (1) la création d'une nouvelle décharge moderne pour le District d'Abidjan ayant une composante valorisation des déchets, (2) l'aménagement récréatif de l'ancienne décharge à Akouédo (Abidjan), (3) la création d'unités de valorisation des Déchets (UVD) (micro entreprises) pour les jeunes dans toutes les grandes villes du pays, (4) la création de l'institut d'Economie Circulaire et de l'association ivoirienne de valorisation des déchets plastique (AIVP), (5) l'adoption d'une fiscalité verte incitative pour les entreprises de recyclage des déchets (annexe fiscale 2020) et (6) la réalisation de plusieurs études majeures notamment sur les macro déchets et les déchets et sous-produits agricoles.

L'assistance du CTCN permettra de développer un programme de renforcement des capacités des artisans et PME œuvrant dans l'Economie Circulaire notamment sur la base des études réalisés et à réaliser les technologies et les débouchés.

**Obstacle-2: la faible connaissance des meilleures technologies disponibles pour le développement de l'économie circulaire pour la lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire.**

La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un catalogue de métiers verts incluant les métiers liés au secteur des déchets et contribuant à l'atténuation climatique. Mais celui-ci ne décrit pas les besoins technologiques réels. Ainsi, l'assistance technique du CTCN pourrait permettre d'évaluer ces besoins technologiques spécifiques à l'économie circulaire et de développer un Plan d'Action Technologique (PAT) dans la perspective de la mise en oeuvre des CDN actuellement en cours de révision.

Par ailleurs, l'assistance pourra également aider à mettre en place des groupes et programmes de recherche dans les Universités sur l'économie circulaire et les changements climatiques.

**Obstacle-3: faible conscience et connaissance des promoteurs et banquiers sur le retour sur investissement dans les technologies liées à l'économie circulaire favorables à l'atténuation climatique.**

Pour lever cet obstacle, quelques ateliers de d'information et de renforcement des promoteurs et des banquiers sur le montage des projets climatiques ainsi que sur la finance climatique. Toutefois, dans la pratique, on observe peu de projets bancables sur les technologies de l'économie circulaire dans la perspective de la mise en oeuvre des CDN révisées.

L'assistance du CTCN pourrait permettre de développer des programmes et guides ou boites à outils pour le renforcement des capacités des promoteurs et banquiers sur la rentabilité des projets appliquant les technologies liées à l'économie circulaire favorables à l'atténuation climatique.

**Obstacle-4: Quasi absence de programme de formation professionnelle, académique et qualifiante en matière d'Economie Circulaire en liaison avec les Changements Climatiques**

La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un secrétariat d'Etat chargé de la formation professionnelle ainsi qu'un conseil national des branches professionnelles qui sont engagés dans l'innovation. Ainsi, plusieurs grandes écoles et instituts de formation professionnelle, académique voire qualifiante ont vu le jour dans plusieurs localités du pays. De même, le Ministère en charge de la salubrité urbaine a lancé un projet de professionnalisation de la filière de collecte et de valorisation des déchets dans cinq grandes villes de la Côte d'Ivoire.

Toutefois, au-delà de ces actions pilotes, le système éducation-formation n'a pas encore développé des programmes de formation sur les technologies de l'économie circulaire en adéquation avec les besoins d'actions climatiques.

L'assistance du CTCN sera nécessaire pour susciter le développement et l'expérimentation de ce type de programme dans des établissements pilotes.

**Secteurs :**

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- |  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Littoral                  | <input checked="" type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input checked="" type="checkbox"/> Santé humaine | <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input type="checkbox"/> Eau  | <input type="checkbox"/> Agriculture              | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone                     |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique    | <input type="checkbox"/> Sylviculture   | <input type="checkbox"/> Industrie                | <input checked="" type="checkbox"/> Énergies renouvelables       |
| <input type="checkbox"/> Transports                | <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des déchets                           |   |  |

Autres secteurs concernés : Emploi, Entreprenariat et Formation

**Approches et facteurs transversaux :**

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe        | <input type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité                | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes            |  |

**Demande d'assistance technique (une page maximum) :**

En vous référant à l'énoncé du problème, aux interventions en cours/antérieures et aux obstacles à l'utilisation des technologies nécessaires, décrivez l'assistance technique souhaitée. Celle-ci doit favoriser explicitement l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, tels que décrits dans l'énoncé du problème, et contribuer à surmonter les obstacles spécifiques.

L'assistance technique souhaitée porte sur les quatre actions ci-après :

**Assistance-1: Evaluation des besoins technologiques (EBT) utilisées dans les pratiques d'économie circulaire dans la perspective de la mise en œuvre des CDN actuellement en cours de révision**

Il s'agira dans un premier temps de faire un diagnostic des technologies utilisées dans le domaine de l'économie circulaire aussi bien dans le secteur informel que le secteur formel. Parallèlement à ce diagnostic, une évaluation des besoins en renforcement des capacités sur les meilleures technologies disponibles sera également réalisée. De plus, l'EBT effectuée devra déboucher sur le développement

d'un Plan d'Action Technologique (PAT) qui sera en cohérence avec les axes stratégiques sur adoptées pour le secteur déchet dans les CDN révisées. En effet, le processus actuel de révision des CDN prévoit un plan d'action et d'un plan d'investissement. Cependant, il n'est pas prévu l'élaboration d'un PAT. L'assistance permettra donc de combler ce gap. Ainsi, le financement de la mise en œuvre du PAT sera intégré au plan d'investissement général des CDN également en cour d'élaboration.

**Assistance-2 : Développement et vulgarisation de guides et boites à outils sur les meilleures technologies disponibles liées aux pratiques d'économie circulaire dans les projets climatiques**

La vulgarisation des technologie sur les pratiques d'économie circulaire favorable à l'atténuation climatique nécessite le développement de guides ou boites à outils technologiques. Malheureusement, ce type d'outil n'existe pas encore en Côte d'Ivoire et n'est pas prévu dans le processus de révision des CDN. Ainsi, un consultant sera recruté et un atelier de validation des guides élaboré par lui sera organisé. A cette rencontre, seront invités des représentants des groupes d'acteurs ayant des missions et activités en lien avec l'économie circulaire et à la lutte contre les changements climatiques (artisans, chercheurs, formateurs, entreprises, administration publique, banquier et partenaires techniques et financiers). Tous ces acteurs bénéficieront des séances de vulgarisation et de renforcement des capacités basées sur les guides technologiques. A cet effet, un plan de vulgarisation sera développé et déployé au sein des groupes d'acteurs concernés.

**Assistance-3: Développement d'un programme de formation professionnelle sur les technologies de l'économie circulaire favorable à l'atténuation climatique et adoption d'un plan execution du programme**

Le développement et la mise en oeuvre des actions climatiques suppose d'avoir une masse critique de compétences avérées sur des technologies vertes. Pour la présente requête l'accent sera mis sur le développement d'un programme de formation professionnelle voire académique sur les technologies liées aux pratiques de économie circulaire favorable à l'atténuation climatique. Ainsi, un expert/consultant sera recruté et un atelier de validation des résultats sera également organisé. La mission du consultant sera aussi de proposer un plan execution du programme de formation professionnelle élaboré.

**Calendrier prévisionnel :**

*Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.*

12 mois

**Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :**

*Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).*

Les bénéfices attendus de l'assistance sont multiples et varies et concernent tous les secteurs de l'économie. En effet, en plus des bénéfices climatiques, l'assistance permettra de développer l'entreprenariat local source de creation d'emploi notamment pour les jeunes sur toute la chaine de valeur de la filière de valorisation des déchets urbains et agricoles. L'instauration de l'économie circulaire aura également pour impacts la reduction des prélèvements des matières premières et donc de la pression sur les ressources naturelles et la biodiversité mais aussi l'amélioration de la salubrité et du cadre de vie des population en milieu urbaine, la reduction des risques sanitaires liés aux déchets. L'économie circulaire favorise enfin le développement de la bioénergie et des biofertilisants basés sur la valorisation des déchets et sous-produits agricoles. Elle peut ainsi garantir la sécurité énergétique (énergie de cuisson et électriques) pour les populations vulnérables notamment réduire la pénibilité du travail des femmes à la recherche de combustible. De même, l'assistance permettra de contribuer à

leur autonomie des femmes à travers la création d'activités génératrices de revenus dans la chaîne de valeur.

L'impact socioculturel de l'assistance se traduira par changements de comportement vis-à-vis des déchets qui seront considérés comme des matières premières secondaires pour la fabrication d'autres produits. Enfin, l'instauration de l'économie circulaire contribuera à une réduction significative des dépenses publiques pour la gestion des déchets urbains.

Veillez trouver sur le site du CTCN des conseils généraux sur l'égalité des sexes (document traduit en français) :

<https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development>

Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>

### Parties prenantes principales :

*Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).*

PARTIES PRENANTES	RÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE
Point focal National CTCN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle de facilitateur et de conseil</li> </ul>
Organisation requérante	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction de l'Économie verte et de la Responsabilité Sociétale, Exécution des activités prévues dans la présente demande d'assistance</li> </ul>
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, Ministères de l'industrie, des PME, des eaux et forêts, de l'énergie, de l'agriculture et de la recherche scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation institutionnelle de l'exécution de la requête (accès aux données, mise en place d'organes de pilotage et de coordination)</li> <li>Renforcement du cadre politique et réglementaire de promotion de l'économie circulaire</li> <li>Mobilisation de ressources complémentaires</li> </ul>
Agences et structures Gouvernementales (Agence Nationale de gestion des Déchets (ANAGED), Programme National de Gestion des Déchets, Programme National des Changements Climatiques (CC), Direction de la lutte contre les CC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui opérationnel à l'exécution de l'assistance</li> </ul>
Collectivités Territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation institutionnelle de l'exécution de l'assistance au niveau local</li> <li>Mobilisation et sensibilisation des femmes et des jeunes à leur adhésion à l'exécution de l'assistance</li> </ul>
Associations de jeunesse et de femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux campagnes de sensibilisations et de formation</li> </ul>
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement dans l'économie circulaire et la lutte contre les changements climatiques</li> <li>Création d'emplois pour les jeunes</li> </ul>
Secteur bancaire et de la microfinance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de ligne de crédit pour le développement de l'économie circulaire favorable à l'atténuation climatique</li> </ul>
Structure de formation et de recherche (Université, centre de recherche et écoles professionnelles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de programme de formation et de recherche sur le changement climatique et l'économie circulaire</li> <li>Mise en place de groupes de recherche sur l'économie circulaire et les changements climatiques</li> </ul>
Partenaires techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuis financiers et techniques complémentaires</li> </ul>

- Partage des connaissances et de bonnes pratiques

**Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :**

*Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.*

Les activités prévues dans la présente demande d'assistance s'inscrivent parfaitement dans les priorités nationales aussi bien sur le plan des engagements climatiques que sur le plan du développement économique et sociale du pays. En effet, le développement d'une économie circulaire est inscrit dans les CDN de 2015 et celles en cours de révision depuis 2020. Il en est de même pour le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 et celui de 2020-2025 actuellement en cours d'adoption par le Gouvernement. Dans ces PND, les autorités affichent leur détermination à instaurer une économie circulaire sur toute l'étendue du territoire comme source et niches d'opportunités de création d'entreprises locales, de richesses et d'emplois. Elle pourra ainsi contribuer à lutter contre le chômage des jeunes. Le développement et la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle pourra susciter des spécialisations et des start-up au sein des jeunes.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire vient d'adopter en décembre 2020, son Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 incluant un Programme d'Actions Majeures (PAM) 2021-2025. Ce plan porté par la Présidence de la République est en cohérence avec le PND 2021-2025 et comporte deux principaux axes à savoir : axe-1 : transformation économique et sociale et axe-2 : transformation de l'administration et de la Gouvernance. L'axe-1 renferme 5 piliers dont le 5<sup>e</sup> pilier concerne la «*Promotion du développement des régions et protection de l'environnement pour un développement équilibré et durable*» . Ce pilier dispose de trois programmes majeurs qui sont : (1) Amélioration de la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, (2) Promotion du développement durable et de l'économie verte et (3) Lutte contre les changements climatiques. Le programme 2 prévoit l'adoption de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Economie Circulaire en Côte d'Ivoire et le programme 3 reprend les actions climatiques prioritaires inscrit dans le PND et les CDN en cours de révision.

Enfin, plusieurs plans et stratégies sectorielles (notamment agriculture et énergie) faisant la promotion de la valorisation en fertilisant organique et en bioénergie ont été également adoptées par les autorités ivoiriennes.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution Déterminée au niveau National (CDN) (2015)	<b><u>Section 2.4 page 10</u></b> "Développer et mettre en œuvre une politique et une stratégie de gestion durable des déchets incluant l'aspect valorisation" "Développer des actions d'économie circulaire notamment à travers – la récupération et recyclage des déchets (agricoles, forestiers et ménagers)"
PND 2016-2020 (Tome 3) Matrice d'Actions Prioritaires (2015)	Axe stratégique-4, Page 118 « développement les compétences des acteurs dans les filières et technologies vertes » ; « insérer les jeunes dans les métiers verts » ; « élaborer et mettre en œuvre la stratégie nationale d'atténuation des émissions de GES » NAMA
Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 (2020)	<b><u>Chapitre V, page 133</u></b> "Elaborer et mettre en œuvre la Stratégie Nationale de l'Economie Circulaire (SNEC)"

	<p><b>Chapitre V, page 134</b></p> <p>“Développer et vulgariser les référentiels de compétence et de formations des emplois verts dans le système éducation-formation” ; “Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat vert” ; “Renforcer la production de bioénergie par les petits exploitants agricoles”</p>
<p>Plan d'Actions National des Energies Renouvelables (PANER) PANER</p>	<p><b>Section 5.4.15, page 47</b> « Mesures spécifiques pour promouvoir l'utilisation d'énergie durable de la biomasse”</p> <p><b>Section 5.4.16, page 48</b>, Utilisation de biomasse (résidus forestiers, déchets municipaux, déchets d'agricultures)</p>

**Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :**

*Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.*

Le développement de la requête s'est fait par une approche participative impliquant plusieurs acteurs sectoriels et institutions. Ainsi, les groupes d'acteurs suivants ont été invités à des réunions et ateliers ;

- Acteurs gouvernementaux : la Primature et Ministères (environnement et développement durable, du Plan et du Développement, salubrité, agriculture, eaux et forêt, énergie, PME, Industrie) ainsi que des agences d'exécution (ANAGED, Côte d'Ivoire PME, PNCC, Programme National de Gestion des Déchets)

- Acteurs du secteur privé : Patronat (CGECI), FIPME, Cluster des PME verte, UVD (Unités de Valorisation des Déchets), Société de collecte des Déchets (District d'Abidjan), Société Nestlé, Start up COLIBA, Société Plastock, Association Ivoirienne de Valorisation du Plastique (AIVP)

- Collectivités territoriales : Association des Régions et Districts (ARDCI), Union des Villes et Communes (UVICOCI), District d'Abidjan et Institut d'Economie Circulaire

- Universités et Structures de recherche : Universités FHB, Nagui Abrogoua et Lorougnon Guédé, Pôle Eco conception.

- ONG du secteur de l'environnement (FEREEAD, Jeune Volontaire pour l'Environnement – JVE)

Ces réunions ont permis de déterminer le problème prioritaire à traiter ainsi que les solutions envisagées.

**Documents généraux et autres informations utiles :**

*Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.*

- **Textes législatifs et réglementaires** : Code de l'environnement, loi d'orientation du développement durable, loi de finance 2020 - annexe fiscal,
- **Stratégies et documents de politique** : NDC (2015) en cours de révision, Stratégie Nationale du développement durable (SNDD, 2019), Stratégie Nationale de promotion des emplois verts, catalogue des métiers verts, stratégie nationale de promotion de l'économie circulaire
- **Rapports d'étude** : Rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire : la Côte d'Ivoire face au changement climatique (Banque Mondiale, 2018), Rapports d'étude sur la bioénergie (FAO) et les macro déchets.
- [Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.](#)

Non. Mais avec l'appui du AND

**FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat**

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention<sup>2</sup>).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement initial** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement avancé (préféré)** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

**Suivi et impact de l'assistance technique :**

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

<sup>2</sup> Voir [https://unfccc.int/files/meetings/marrakech\\_nov\\_2016/application/pdf/auv\\_cop22\\_i8b\\_tm\\_fm.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf).

**Signature :**

Nom de l'END : KOUADIO Kumassi Philippe

Date : 15/01/2021

Signature :



**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE**  
**[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.